COMPTE RENDU REUNION SYNDICALE

SIBEPOVI du JEUDI 15 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre à 18 h 30 heures, le **S**yndicat **I**ntercommunal des communes de **BE**rthecourt, **Po**nchon, **Vi**llers Saint Sépulcre, Heilles, Mouchy-le-Chatel s'est réuni à la Mairie de Berthecourt.

Etaient présents :

TITULAIRES	**SUPPLEANTS**
Berthecourt : Mesdames BORDERES et AUTIN	**Berthecourt** : Madame CROLA
Ponchon :	**Ponchon** : Madame SUZE
Villers Saint Sépulcre : Madame CLARY WAWRIN et Madame CAUDRON	**Villers Saint Sépulcre :** Monsieur MAYEUX
Heilles Madame LEBEL et Monsieur THOMAS **Mouchy-le-Chatel** :	**Heilles :**

Etaient absents excusés : Monsieur CALLEN, Mesdames DELABY et LACHAPELLE

La séance a été ouverte sous la Vice-Présidence de Madame Gaëlle LEBEL
Madame CLARY WAWRIN est désignée Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du 13 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Délibération N°6/2022 : Adhésion au dispositif CDG60 de signalement des actes de violence et de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique.
Le Conseil syndical ouï l'exposé de Madame la Vice-Présidente approuve à l'unanimité la convention d'adhésion et autorise Madame La Présidente à la signer. Les dépenses inhérentes à sa mise en œuvre seront inscrites au budget 2023.

Délibération N° 7/2022 : Provision 15 % à prévoir au compte 6817

Au vu des recettes non recouvrées depuis plus de 2 ans à hauteur de 260.04 euros, une provision de 39 euros doit être prévue au compte 6817.
Le Conseil Syndical autorise à l'unanimité ce jeu d'écriture sur le budget 2022 de la collectivité.

<u>Délibération N°8/2022</u> : Modification du tarif cantine au 1er février 2023

Suite à l'augmentation du coût global des prestations de restauration (coûts de production, inflation alimentaire, crise du gaz et de l'électricité, évolution du carburant…) notre prestataire de repas nous annonçait une hausse du prix du repas de + 20.07 % au 1er novembre 2022.
Pour répondre en partie à cette augmentation et réduire l'impact sur le tarif pour les familles, les Elus du SIBEPOVI ont convenu de passer le repas de 5 à 4 composants depuis le 1er novembre 2022. Les familles ont été informées de cette décision par mail et affichage.
Notre fournisseur nous annonce malgré tout une hausse de 8 %, ce qui augmente le coût de revient d'un repas enfant de 20 centimes.
Il a été décidé que le Syndicat du SIBEPOVI prendra à sa charge 10 centimes et que les familles auront à supporter une augmentation de 10 centimes au **1er février 2023**.
Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve à l'unanimité de valider cette modification de tarif.

<u>Commission de restauration scolaire</u> : une commission se réunira courant janvier 2023 avant de rencontrer la Sté Convivio (prévue dans le CCTP une fois par an avec le Directeur de cuisine, une diététicienne, Elus et Agents du Sibepovi et parents d'élèves Elus). Cette commission constituée de Mesdames SUZE, LEBEL, AUTIN et Monsieur MAYEUX a pour but de faire le point sur les dysfonctionnements d'approvisionnement.

Concernant le tarif repas « personnel du Sibepovi » et « adultes extérieurs » : la commission financière se réunira afin d'étudier l'impact de la hausse. Une étude sera également menée sur le tarif « veillée ».

<u>Point « finances</u> » : Les chiffres présentés font état d'une atteinte à hauteur de 91 % du budget dépenses, soit 620 559.43 euros pour un BP 2022 de 679 310 euros. Document à prévoir avec colonne « commentaires ».

<u>Ouverture une semaine aux vacances de Noël</u> : 62 enfants de 3 à 12 ans sont inscrits sur la semaine du 19 au 23 décembre. C'est la 2ème année consécutive d'ouverture à Noël afin de répondre aux besoins des familles. L'annualisation des animateurs tenait compte de cette ouverture.

<u>Une commission « règlement intérieur</u> » est à prévoir 1er trimestre 2023

<u>Investissements à prévoir :</u>

1) **<u>Changement de logiciel de gestion des inscriptions</u>** : PERISCOWEB nous coûte 2.448 euros à l'année. Une réflexion pour changer de logiciel est en cours. Un 1er devis de My PERI'SCHOOL annonce une redevance annuelle de 3.355 euros/an. La 1re année, les frais d'installation, de mise en service, de fournitures de tablettes et de formation s'élèveraient à 15 155 euros HT. Prévoir d'autres devis et demandes de subventions.

2) **<u>Parc ordinateurs vieillissant</u>** : prévoir le changement en 2023 (2 PC fixes

et 1 PC portable).

3) **Des devis sont en cours pour la fournitures de cloisons amovibles et rideaux à l'accueil de loisirs**. Un contact a été pris avec La Sté DELAUNAY .

Prochaine réunion syndicale le jeudi 23 mars à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Vice-Présidente lève la séance à 19h45.